

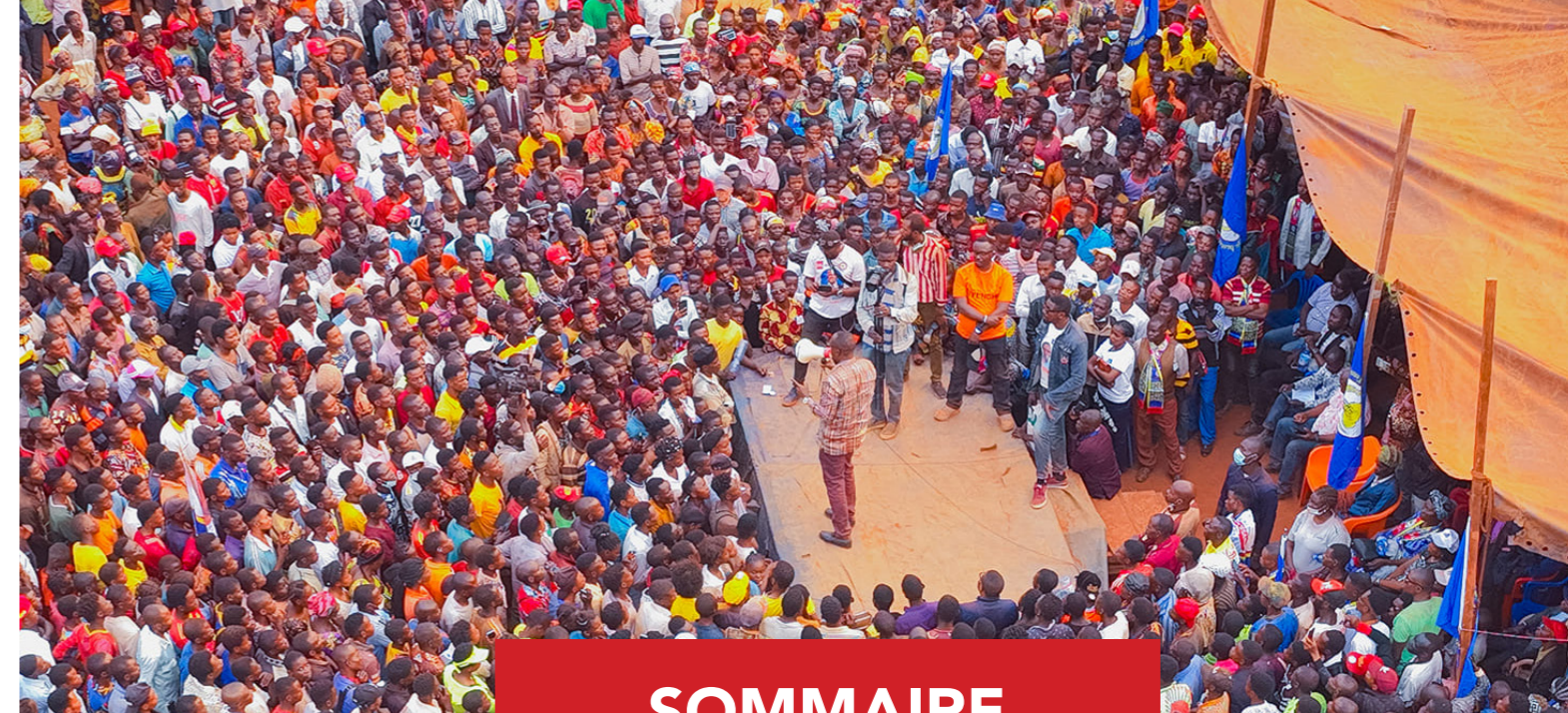
La Refondation du Congo

“Un autre
Congo est
possible,
écrivons-en
la nouvelle
histoire.”

PROGRAMME

DELLY SESANGA HIPUNGU

Candidat Président de la République



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

PROGRAMME

1. GAGNER LA PAIX, SÉCURISER LE TERRITOIRE ET GARANTIR L'INDÉPENDANCE NATIONALE

- Engager une profonde réforme de notre armée pour en faire une force de dissuasion par une politique de défense clairement définie
- Réformer la police pour améliorer sa capacité à préserver l'ordre public
- Restructurer notre corps diplomatique et réformer son fonctionnement pour porter notre voix et la cohérence de notre vision du monde dans les relations internationales
- Réformer les services de renseignement tant civil que militaire dans leur capacité de recueillir, de traiter et d'exploiter les informations stratégiques pour assurer la défense des intérêts nationaux
- Déployer une réforme de l'administration territoriale afin de créer un cadre cohérent et commun d'administration du territoire national
- Faire de la Justice un instrument de la concorde nationale et garante du contrat social par le droit

2. UNIFIER LE TERRITOIRE NATIONAL POUR FAVORISER LA CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS

- Établir une réforme structurelle de notre système de transports
- Mettre en œuvre une politique de la route intégrée : expansion du réseau national asphalté et plan national de développement du secteur
- Aménager et équiper les voies fluviales et maritimes pour assurer la fluidité de la navigation dans le bassin du Congo
- Investir dans les infrastructures ferroviaires
- Restructurer et réorganiser le secteur aérien en investissant dans la sécurité, le contrôle et la maîtrise de l'espace aérien national
- Promouvoir d'une politique d'équipement en infrastructures de télécommunication pour briser la fracture numérique du pays



3. RESTAURER L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET LE SENS DU BIEN COMMUN

- Faire du respect de la Constitution, des lois et des institutions et de l'esprit de la République la priorité permanente de la fonction présidentielle
- Relancer le projet de révision de la Constitution sur base des consultations larges au pays autour des propositions de la pétition initiée par l'ENVOL en juillet 2021
- Réduire le train de vie de l'Etat
- Optimiser et responsabiliser le fonctionnement des Entreprises et Etablissements publics
- Améliorer la collecte des recettes publiques, s'assurer de leur réallocation à bon escient et conformément aux lois en vigueur
- Renforcer et cloisonner le rôle de la Banque Centrale, pivot du cadre macroéconomique et monétaire du pays
- Créer une institution financière d'épargne publique, de crédit à long terme aux provinces afin d'assurer les garanties et financement des investissements d'infrastructures et d'appui au secteur privé local

4. PROTÉGER LES CONGOLAIS PAR LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS

- Restructurer le fonctionnement de l'administration publique
- Construire une politique de santé publique globale, efficace et efficiente
- Restructurer et revaloriser le système éducatif afin qu'il délivre les compétences fondamentales, civiques et professionnelles
- Faciliter l'accès à l'état civil, fondement de l'identité du citoyen
- Encadrer l'urbanisme afin de promouvoir l'accès à la propriété et aux conditions de logement dignes
- Investir dans nos infrastructures énergétiques afin d'assurer l'accès à une énergie propre, disponible et facile d'accès
- Investir dans les infrastructures hydrauliques et faire de l'accès à l'eau potable un droit humain pour tous

5. L'EMPLOI PAR UNE CROISSANCE DIVERSIFIÉE ET INCLUSIVE EN SORTANT DE L'ÉCONOMIE DE RENTE

- Développer l'agriculture pour soutenir l'emploi et limiter les importations
- Investir dans la transformation des matières premières sur le territoire
- Favoriser la production locale
- Investir dans l'économie numérique, moteur de notre croissance de demain
- Développer une économie de tourisme, porteuse d'emploi et de mise en valeur de notre patrimoine et de notre culture
- Encourager l'autoentrepreneuriat et stimuler la croissance des TPE/PME
- Rendre du pouvoir d'achat et les fruits de son travail aux Congolais
- Promouvoir l'économie du climat et de l'environnement en créant des leviers de la croissance verte à la hauteur de l'enjeu environnemental pour les Congolais et le monde, par une exploitation durable dans le cadre d'une gouvernance responsable
- Valoriser l'industrie de la culture et s'appuyer sur le génie congolais pour transformer l'extraordinaire vitalité de la création artistique et culturelle congolaise, fondement d'une authentique industrie culturelle



“SERVIR PAR DEVOIR POUR LA REFONDATION DU CONGO”



Mes chers compatriotes,

J'ai pris la décision de me porter candidat à l'élection présidentielle de 2023 pour relever avec vous les défis de LA REFONDATION DU CONGO, cet héritage inestimable de l'histoire que nous avons en commun.

Je partage, comme vous, la révolte contre ces maux qui ont ruiné des décennies durant toutes les espérances de la jeunesse, des femmes et des hommes de notre Nation.

La dignité humaine devrait pourtant nous interdire toute complaisance avec l'insécurité, le chômage et la pauvreté de masse, l'injustice et les inégalités, la corruption et le détournement des deniers publics, l'impunité et l'incompétence des dirigeants.

Cette complaisance ambiante, depuis l'indépendance, a pris des proportions inégales de nos jours avec une inversion totale des valeurs, érigée en système de gouvernement.

Ce qui prive des millions de Congolaises et de Congolais de la paix et de la sécurité, de l'emploi, des routes, des soins de santé, d'éducation et de l'accès aux richesses, réduisant le Congolais en situation d'esclavage dans son propre pays.

Agressé jusque dans son foyer par une guerre injuste et une insécurité généralisée, exclu du partage des fruits de la croissance économique, marginalisé dans l'économie nationale, exproprié de ses ressources naturelles, privé de liberté et de justice, le Congolais n'est pas protégé par son État ni au Congo et encore moins à l'extérieur.

La profondeur et la radicalité du projet de LA REFONDATION DU CONGO est à la hauteur des défis réels qu'impose une situation gangrénée par des décennies d'incurie, aux termes desquelles chaque pouvoir qui vient justifie dans la défaillance du précédent sa propre décadence.

Avec le projet de LA REFONDATION DU CONGO, il s'agit de redonner par des réformes radicales et fondamentales, du sens à la responsabilité, au travail et à l'effort dans l'action politique: servir par devoir, loin de tout privilège.

Je vous propose par cette démarche un projet de rupture et d'avenir. Au-delà de nos diversités, ce projet vise à préserver notre héritage commun, pérenniser la souveraineté de la RD Congo, assurer la sauvegarde des intérêts nationaux, garantir la paix, la justice, l'indépendance nationale et l'intégrité territoriale de notre pays.

LA REFONDATION DU CONGO conforte la puissance de notre Nation, favorise sa prospérité et, par-dessus tout, la recherche effective du bien-être de chaque Congolais.

Fruit d'une longue réflexion, mûrie par plus de 20 ans d'engagement au service de la défense des intérêts des Congolais, LA REFONDATION DU CONGO offre une nouvelle perspective à notre pays. Elle s'articule autour des cinq axes stratégiques prioritaires choisis parmi les urgences nationales. Elle se traduit en programme planifiant ce que nous voulons réaliser afin de garantir l'accomplissement de ce que nous projetons ensemble.

*Mes chers compatriotes,
Ce programme c'est le vôtre.
Il démontre que par une action résolue et la volonté du peuple rassemblé, le gaspillage, la mal gouvernance et la résignation ne sont pour notre Nation ni un destin ni une fatalité.*

Il vous appartient donc désormais de vous en emparer, de vous mobiliser et de démontrer que cette ambition qui nous unie, LA REFONDATION DU CONGO, est le socle qui nous permettra de nous montrer ensemble enfin à la hauteur de notre pays.

Fait à Boma, le 3 octobre 2023

Candidat Président de
la République

programme

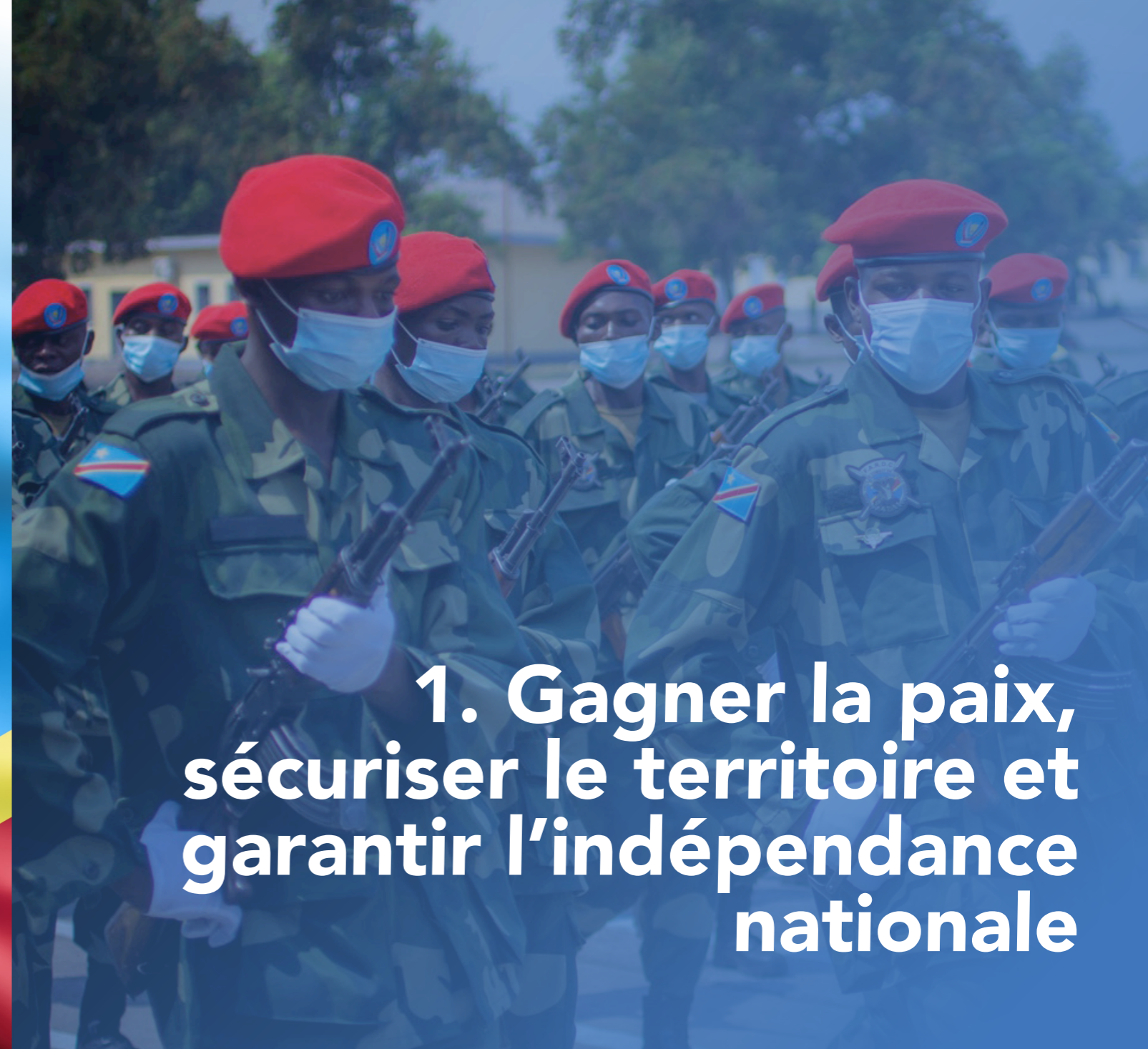
Ce document a pour objet de présenter la vision du candidat Delly Sesanga pour le prochain mandat présidentiel 2024-2028 ainsi que son programme axé substantiellement sur les cinq piliers ci-après :

1. Gagner la paix, sécuriser le territoire et garantir l'**indépendance** nationale
2. **Unifier** les provinces pour favoriser la circulation des personnes et des biens
3. Restaurer l'**intérêt général** et le sens du bien commun
4. Protéger les Congolais par le **renforcement** des services publics
5. L'emploi par une **croissance diversifiée et inclusive** en sortant de l'économie de rente

Ces piliers innovateurs et porteurs d'un nouveau paradigme sous-tendent 35 actions-clés, **ambitieuses et réalistes**, ayant pour finalité de répondre chacune à une problématique précise constituant un frein au développement de la République Démocratique du Congo et susceptibles de doter notre beau pays des moyens de sa souveraineté et de sa prospérité au bénéfice des Congolais.

Dès lors, à travers une analyse approfondie et une hiérarchisation réfléchie, chacune de ces actions a été soigneusement évaluée pour qu'elles répondent à l'urgence majeure du prochain mandat présidentiel, la Refondation du Congo :

1. Rassembler la communauté nationale autour d'un projet fédérateur, porteur de sens et de progrès pour tous
2. Redonner à la R.D.C. les fondements nécessaires à son existence, à sa stabilité et à sa protection comme Etat libre et indépendant.
3. Restaurer la dignité des citoyens congolais en apportant les réponses au défi de notre temps pour rendre au peuple congolais, en particulier à la jeunesse, les raisons d'espérer en notre pays.



1. Gagner la paix, sécuriser le territoire et garantir l'indépendance nationale

NOTRE CONSTAT

En 2023, malgré diverses initiatives nationales et internationales, la R.D.C. reste confrontée à des défis sécuritaires majeurs, notamment (1) la persistance des conflits dans l'Est du pays et l'augmentation de leur intensité, (2) la criminalité généralisée en milieu urbain et rural, (3) l'incapacité de l'État à prévenir les conflits et à mettre fin à l'impunité au sein de ses forces, ainsi que (4) l'incohérence des politiques de réforme du secteur de la sécurité (RSS).

Les raisons de l'inefficacité des stratégies sécuritaires menées en R.D.C. incluent le manque de volonté politique pour des réformes durables, l'absence d'une vision stratégique globale, le manque de suivi des réformes, la faiblesse de la gouvernance démocratique, et l'impunité généralisée qui affectent les secteurs liés à la sécurité nationale en raison de favoritisme et de clientélisme. Le déficit d'une stratégie nationale

NOTRE VISION

Nous entreprendrons une stratégie globale de la réforme du secteur de sécurité (RSS) en mettant fin aux approches fractionnées menées jusqu'à présent, en intégrant dans une approche interdépendante et concomitante les secteurs de l'armée, la police, la justice, la diplomatie, les services de renseignements ainsi que de l'administration territoriale. Ces réformes permettront de garantir la sécurité du territoire national, la protection de chaque citoyen et la libre jouissance de ses droits, tout en reconquérant notre souveraineté et indépendance nationale.

NOTRE PLAN D'ACTION :

1 Engager une réforme profonde de notre armée pour en faire une force de dissuasion par une politique de défense clairement définie

- Réorganiser l'armée par phases successives jusqu'à en faire une force de dissuasion :
 - La refonte politique de la défense, la doctrine et l'emploi des forces
 - La définition du format de l'armée et sa répartition par forces : navale, terrestre et aérienne
 - La réorganisation territoriale de l'armée en vue d'assainir les chaînes de commandement
 - Le réaménagement structurel du personnel, recyclage, démobilisation et mise à la retraite
 - L'alignement et la coordination de la coopération militaire sur la stratégie nationale de la RSS
- Optimiser les ressources allouées et la chaîne de commandement afin de rendre nos forces plus efficaces :
 - La mécanisation de la paie de l'armée afin d'assurer une rétribution juste et équitable au sein des différents services et à tous les niveaux de nos forces militaires
 - L'accroissement du budget de la défense (10 % du budget national en phase de réorganisation) et le renforcement de la loi de programmation militaire
 - La simplification de la chaîne logistique et notamment, la clarification et la délimitation du rôle de la Maison Militaire du Chef de l'État à la mission de conseil et assistance au Commandant suprême des armées et interface avec les autres structures de la défense, sans s'y substituer
 - Le contrôle strict des effectifs de l'armée et de la police pour mettre fin à l'opacité entretenue sur leur taille et introduire ainsi la transparence et la planification de l'évolution du format des forces de défense et de sécurité
 - La centralisation de l'acquisition des équipements, par fonction et programmation, au sein de l'État-Major dans le cadre d'une doctrine logistique de l'armée
- Renforcer les capacités humaines de nos forces par la mise en œuvre de conditions de vie dignes et d'évolution de carrière au mérite pour le militaire, de son entrée dans l'armée à sa retraite, grâce à :
 - La formation, l'instruction, le reconditionnement et le recyclage de nos forces armées
 - L'instauration des concours de promotions internes pour l'armée et la police
 - La réhabilitation des centres de formation, d'instruction et des académies militaires
 - L'instauration d'un système social au service de nos militaires et de leurs familles, comprenant des écoles, une mutuelle et des logements sains afin de garantir l'amélioration des conditions sociales du militaire et valoriser le service rendu par lui et ses dépendants, pour notre Nation
 - Le casernement adapté et fonctionnel des militaires en dehors des agglomérations urbaines et rurales

- Ancrer la dissuasion de nos forces dans notre capacité de réaction et de projection :
 - La création d'unités d'intervention rapide capables d'être déployées sur tous les terrains, dont 2 brigades organiques d'intervention de 3.500 hommes, proches des zones de conflit
 - L'acquisition de capacités aéroportées, dans une option partiellement modulable avec le transport civil en vue d'accroître la capacité de projection des troupes
 - La création d'une nouvelle base militaire au plateau de Nyunzu, afin de permettre le reconditionnement et les rotations des forces, dans le cadre de la rénovation des infrastructures militaires
 - Le renforcement du contrôle de nos frontières par la création de corridors et l'acquisition de moyens modernes de surveillance tels que des stations-radars et des drones
- Assurer la gouvernance démocratique des services de sécurité, pour des raisons de transparence et de redevabilité vis-à-vis de l'autorité civile :
 - Le renforcement du rôle du Parlement dans le contrôle des activités militaires (suivi de réformes et contrôle des opérations)
 - La réorganisation des services du renseignement militaire en vue d'accroître leur capacité d'anticipation des menaces stratégiques aux intérêts nationaux et améliorer leur capacité de renseignement opérationnel
 - La fin de l'introversion des services de renseignement militaires contre l'opposition, les journalistes, les organisations de la société civile et activistes de droit de l'homme pour les recentrer sur leurs missions légales
 - Le renforcement de la protection des droits et libertés des citoyens, suivant les principes de la nécessité et de la juste proportion face aux activités des services

2 Réformer la police pour améliorer sa capacité à préserver l'ordre public

- Professionnaliser la police dans ses missions de maintien d'ordre public, ses missions préventives et répressives, à travers :
 - L'adaptation de la taille de la police aux besoins du maintien et rétablissement de l'ordre dans les milieux urbains et ruraux
 - Le renforcement des compétences de la police par la formation initiale et continue ainsi que le recyclage au sein des académies de police et par l'échange par la coopération
 - L'augmentation des crédits de fonctionnement de la police
 - L'amélioration des capacités d'intervention par la dotation de moyens d'action de mobilité, de recherche et de communication suivant une doctrine logistique
 - Une politique de renforcement des capacités des unités d'intervention rapide, police de proximité, police scientifique et renseignement intérieur
 - La sensibilisation et formation des forces de l'ordre à l'identification, la réponse et prise en charge appropriée des victimes de violence domestique, sexuelle et basée sur le genre



- Restaurer l'autorité de la police dans la société en :
 - Mettant fin à la « police des conteneurs » par la réhabilitation ou la construction des lieux d'autorité et d'exercice de la police, et en particulier de commissariats conformes au standard défini
 - Sanctionnant plus durement les comportements inciviques, en mettant en place un système dématérialisé de règlement des amendes notamment relatifs à la circulation et au roulage
 - Introduisant la déterritorialisation de l'encadrement et des unités spéciales de la police par rotation régulière
 - Améliorant les conditions sociales du policier et de ses dépendants
- Mettre en place une politique de démilitarisation de la police qui :
 - Interdira d'équiper la police avec les armes de guerre
 - Définira la doctrine d'encadrement et d'action du maintien d'ordre public respectueuse des droits de l'homme
 - Spécialisera la formation de la police sur ses missions constitutionnelles et légales
 - Consacrera la carrière de policier et interdira la mobilité entre la police et l'armée

3 Restructurer notre corps diplomatique et réformer son fonctionnement pour porter notre voix et la cohérence de vision du monde dans les relations internationales

- Recentrer notre action diplomatique sur nos engagements historiques, notre ambition pour l'Afrique et nos intérêts nationaux centrés autour de la préservation de la paix, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la R.D.C.
- Clarifier notre appartenance et participation à des organismes sous-régionaux en renforçant la coopération régionale dans les organisations correspondant à nos intérêts stratégiques
- Rationnaliser le déploiement de nos postes diplomatiques à l'étranger suivant une vision stratégique qui privilégie : les pays frontaliers, les partenaires politiques traditionnels de la R.D.C. en Afrique et dans le monde et nos principaux partenaires commerciaux
- Renforcer nos postes de mission diplomatique dans le suivi de la situation de congolais à l'étranger pour leur porter assistance dans le pays d'accueil et identifier les Congolais dans leurs domaines d'expertise avérés pouvant être sollicités dans le cadre de la refondation
- Promouvoir la représentation des Congolais dans les organisations internationales en les identifiant en vue d'assurer une stratégie de soutien à leur évolution dans ces institutions tout en favorisant l'intégration de nouvelles ressources au sein du système international
- Appuyer la formation continue des diplomates pour les doter des compétences nécessaires à la négociation, à la médiation et à la défense des intérêts de la R.D.C.

4 Réformer les services de renseignement tant civil que militaire dans leur capacité de recueillir, de traiter et d'exploiter les informations stratégiques pour assurer la défense des intérêts nationaux

- Recentrer l'intervention des services de renseignement sur les sujets de sûreté nationale notamment le contre-espionnage, la lutte contre les tentatives de déstabilisation ainsi que la lutte contre-terrorisme par une plus grande professionnalisation des services
- Mettre fin aux détentions arbitraires et immixtions dans les affaires administratives et judiciaires par les services de sécurité, hors de tout cadre légal par l'exercice réel de l'Autorité tutélaire du Président de la République sur ses services
- Renforcer les moyens de recherche humaine et technique des services



- Créer, à l'échelon national et provincial, une communauté du renseignement interservices afin d'augmenter notre capacité de détection
- Engager des accords de coopération avec les pays partenaires de la R.D.C. pour un nouveau département sur les crimes économiques et les trafics transfrontaliers

5 Déployer une réforme de l'administration territoriale afin de créer un cadre cohérent et commun d'administration du territoire national

- Attribuer la représentation du Gouvernement central en provinces à des grands Commis de l'État, choisis parmi des non-originaires de la province, suivant une répartition en 9 circonscriptions régionales déconcentrées, qui inspecteront et assureront les compétences du Gouvernement central en Province
- Procéder au recensement de la population pour permettre les programmes de développement, l'adressage des populations et ménages, l'aménagement du territoire et l'approvisionnement des services publics
- Modifier la Constitution afin de réduire les échelons administratifs et amener la décentralisation et entités administratives au niveau des territoires, villes, chef-lieu de province et communes
- Renforcer et professionnaliser l'administration par un corps de fonctionnaires territoriaux spécialisés, dépolitisés et indépendants de leurs provinces d'affectation, formés, régulièrement recyclés et recrutés suivant un plan de carrière

6 Faire de la Justice un instrument de la concorde nationale et garante du contrat social par le droit

- Adopter une Loi de Programmation de la réforme de la justice pour 10 ans, sur base du consensus national inspiré des états généraux de la justice de 2015, afin d'y intégrer notamment le renforcement de l'Ecole de la Magistrature et les mécanismes transitoires d'ouverture à la coopération de parquets pilotes afin d'instaurer un système de tutorat et d'échange d'expérience pour les jeunes magistrats
- Améliorer les conditions des magistrats afin de mieux valoriser leur engagement, à travers :
 - Une amélioration de leur rémunération globale, de leurs conditions de travail ainsi que des moyens mis à leur disposition pour leur assurer l'honorabilité et la dignité inhérente à leur fonction
 - La mise en place d'un système de promotion à échelons modérés
 - L'investissement dans les infrastructures judiciaires

- Réviser la Constitution sur la composition du Conseil supérieur de la magistrature pour l'ouvrir à d'autres composantes afin de pour rompre le corporatisme
- Renforcer l'effectivité de la réponse pénale par :
 - L'adoption et la mise en œuvre d'une loi pénitentiaire
 - La construction de nouvelles prisons
 - La réhabilitation d'établissements pénitentiaires existants
 - La création de quartiers sensibles au sein des prisons dans le respect de nos valeurs : droits humains, protection des mineurs et des femmes
 - La cohérence des mesures de grâce avec la politique pénale du gouvernement et mettre fin au trafic des mesures de grâce
- Limiter la détention préventive et contrôler la stricte application des peines
- Élargir la couverture judiciaire grâce au déploiement et à la construction suivant un plan type d'au moins un Tribunal de paix effectivement fonctionnel par territoire (incluant bureaux, salle d'audience etc..) conformément à un standard fonctionnel défini
- Adapter l'offre de la justice aux besoins réels en définissant la carte judiciaire sur base du rendement et de l'efficacité du travail des juridictions en prenant en compte la nature et la volumétrie réelle des contentieux et des affaires traitées

2. Unifier le territoire national pour favoriser la circulation des personnes et des biens

NOTRE CONSTAT

Notre pays souffre depuis trop longtemps d'un manque criant d'infrastructures, au regard de sa géographie humaine et physique et de ses besoins. Les lacunes en infrastructures de transport entravent la circulation des personnes et des biens, restreignent les échanges et limitent la possibilité de tirer profit de la complémentarité entre les provinces et les territoires du pays. Par ailleurs, les limites du déploiement de l'offre de télécommunication retardent notre capacité à construire et tirer profit de l'économie d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE VISION

Nous mettrons en œuvre un plan d'investissement dans les infrastructures de transports afin d'interconnecter progressivement et de manière durable toutes les provinces, en maximisant les opportunités des différents modes de transport.

Nous résorberons la fracture numérique en étendant la couverture de télécommunication sur l'entièreté du territoire. L'unité du pays ainsi retrouvée permettra le déploiement dynamique d'un espace économique et de croissance.

NOTRE PLAN D'ACTION :

7 Etablir une réforme structurelle de notre système de transports

- Appliquer le Plan Directeur National Intégré de Transport, établi en 2018, et financé par la Banque Africaine de Développement, visant l'amélioration de notre système de transport de manière structurelle et sociale
- Restructurer les Établissements Publics de Transport, notamment la RVF, la RVA, FONER, RVM, SNCC, SNTP, l'OVD, et les institutions d'inspection, afin d'assurer la qualité de notre système de transport
- Accroître notre offre de transports urbains pour améliorer les conditions de la mobilité
- Activer des cellules de mobilité urbaine et suivi des plans de mobilité dans chaque ville et par province
- Réduire des budgets par ménage pour les transports à travers une offre simple et peu chère
- Renforcer la politique de la sécurité routière afin de développer des moyens de transport plus sûr et de conscientiser à l'importance du respect de notre code routier.

8 Mettre en oeuvre une politique de la route intégrée : expansion du réseau national asphalté et plan national de développement du secteur

- Réhabiliter les infrastructures routières, à travers :
 - La construction de 1000 kilomètres de routes nationales asphaltées par an, en démarrant par les principaux axes routiers nationaux et régionaux
 - Le financement des études de faisabilité sur le tracé des routes nationales, exclusivement par l'État
 - Une révision de la classification routière afin de redéfinir les routes nationales, provinciales et routes de desserte agricole
 - L'octroi d'une plus grande autonomie accordée aux provinces afin de prioriser et financer les travaux d'aménagement des dessertes agricoles ainsi que des routes provinciales et secondaires
 - Le renforcement de la gestion routière par des partenariats public-privé (PPP) pour assurer l'entretien et la maintenance de nos routes ainsi qu'un contrôle d'évaluation des contrats existants dans ce secteur
 - Le développement d'un plan de soutien au développement des entreprises congolais dans le métiers de travaux publics par la sous-traitance avec les entreprises de référence dans le secteur

9 Aménager et équiper les voies fluviales et maritimes pour assurer la fluidité de la navigation dans le bassin du Congo

- Moderniser et étendre nos infrastructures fluviales, colonne vertébrale de notre pays, à travers :
 - La réhabilitation de 6 ports pour désenclaver le Grand Équateur, le Grand Bandundu et le Grand Kasai
 - La rénovation des 2 principaux ports existants gérés par la SCPT, à Matadi et Boma
 - La création d'un chantier naval moderne, via un partenariat public-privé, pour la production des embarcations fluviales
 - La remise à niveau du personnel technique et administratif de la régie du bief supérieur (RVM) et des biefs secondaires (RVF) et la réhabilitation des centres de formation et d'instructions
 - La création de lignes de navette fluviale pour la ville de Kinshasa
 - La restauration, via des Partenariats Publics Privés, du dragage, de la signalisation et du remorquage sur le bief supérieur et le bief secondaire
 - L'exécution effective des travaux de construction du port en eaux profondes de Banana
- Réhabiliter les Lignes Maritimes Congolaises pour en faire un acteur du transport de marchandises panafricain sur la côte Atlantique

10 Investir dans les infrastructures ferroviaires

- Développer nos infrastructures ferroviaires pour en faire un moyen de transport sûr et efficace des biens et des personnes, grâce :
 - À la fusion des activités ferroviaires de la SCTP et de la SNCC et l'étude de la possibilité d'un contrat de concession ou un PPP pour la réhabilitation et l'exploitation
 - À l'ouverture à des investissements privés afin de réhabiliter les lignes existantes et développer le ferroutage
 - Au lancement d'une étude de faisabilité pour la modernisation des tronçons ferroviaires et l'établissement d'un plan de développement conforme sur les lignes Kolwezi - Dilolo, Kindu - Dilolo et Kalemie Kamina - Mweneditu - Ilebo
 - Au lancement d'une étude de faisabilité pour la construction de la ligne Ilebo - Kinshasa et l'établissement de son plan de développement



11 Restructurer et réorganiser le secteur aérien en investissant dans la sécurité, le contrôle et la maîtrise de l'espace aérien national

- Relancer la Compagnie aérienne nationale et mettre en place les conditions de l'envol du secteur aérien privé, à travers :
 - La restructuration de la R.V.A. pour la rendre plus efficiente
 - La fin du plafonnement actuel des prix tout en diminuant la fiscalité et parafiscalité appliquée au passager et en renforçant le rôle et les missions de la Commission des Prix et de la Concurrence du Ministère de l'Economie
 - La réhabilitation de la filière académique aéronautique, pilotes, ingénieurs et mécaniciens ainsi que la constitution de bourses à cet effet
 - Le renouvellement des équipements de contrôle, de sécurité, d'aide à la navigation et des radars pour les aéroports existants dans le respect des normes internationales
 - Le renforcement de contrôle des opérateurs publics et privés du secteur conformément aux normes et standards internationaux requis
 - La formation et la mise à niveau des équipes logistique et de navigation
 - La construction des aéroports modernes de Kinshasa et de Lubumbashi
 - La rationalisation de la politique de taxation du secteur aérien
 - La suppression du « go-pass » et l'audit des recettes encaissées

12 Promouvoir une politique d'équipement en infrastructures de télécommunication pour briser la fracture numérique du pays

- Procéder à l'augmentation de la couverture réseau pour mettre fin progressivement aux zones blanches par :
 - L'adaptation de la fiscalité applicable par segments d'activité et géographique pour les structures de déploiement des infrastructures télécommunication et de fourniture d'accès internet
 - Le renforcement du contrôle et de la supervision par les services de l'État du volume de données échangées
 - L'établissement d'un plan national stratégique d'informatisation, numérisation et dématérialisation des services de l'Etat
 - La formation des personnels-clés dans l'installation et la maintenance des infrastructures

3. Restaurer l'intérêt général et le sens du bien commun

PALAIS DU PEUPLE - CREDIT PHOTO : CHRISTOPHE RIGAUD

NOTRE CONSTAT

L'administration actuelle des fonds publics fait l'objet d'une gestion politique, qui nuit à la bonne gouvernance et à l'efficacité de l'État. Or, les finances publiques sont un puissant levier dans la voie de la reconquête et de la préservation de notre indépendance nationale. Faute de moyens collectés et par carence de gestion, la R.D.C. se trouve dans une position d'État quémandeur, sous-dimensionné face aux enjeux auxquels elle est confrontée. Cette situation est incapacitante sur le plan national et l'affaiblit grandement sur le plan international.

NOTRE VISION

Il nous est primordial d'assainir les finances publiques, de renforcer la responsabilité des gestionnaires et le régime des sanctions contre ceux qui s'adonnent à la délinquance financière, de rendre transparente leur gestion et d'assurer la bonne préparation des budgets ainsi que leur contrôle rigoureux en cours et en fin d'exercice.

Nous améliorerons la gouvernance générale du secteur public afin d'accroître les ressources de l'État.

Se faisant, nous placerons la trajectoire des finances publiques sur la voie de l'investissement dans les secteurs prioritaires pour la réaffirmation de la primauté et de la centralité de l'État, au service de la justice, de l'administration du territoire national et de la protection des intérêts nationaux et du peuple congolais.

Ainsi, doter enfin l'État des moyens nécessaires au service des ambitions légitimes de notre pays.

NOTRE PLAN D'ACTION :

13 Faire du respect de la Constitution, des lois, des institutions et de l'esprit de la République la **priorité permanente** de la fonction présidentielle en :

- Remettant l'élection présidentielle au scrutin majoritaire à deux tours
- Mettant fin définitivement au culte de la personnalité du Président qui accapare l'espace public, les médias et le fonctionnement de toutes les institutions
- Restaurant l'image de prestige et la crédibilité de la fonction présidentielle au service du bon fonctionnement régulier des pouvoirs publics
- Rendant au gouvernement la plénitude de la conduite des affaires de la Nation et sa pleine responsabilité vis-à-vis des organes constitutionnels de contrôle, notamment le Parlement
- Rétablissant le fonctionnement constitutionnel normal des organes suprêmes de nos processus législatifs et électoraux : la Cour Constitutionnel et la CENI
- Permettant au Parlement d'exercer pleinement sa fonction de contrôle
- Garantissant l'indépendance du juge et de la Justice
- Dépénalisant les délits de presse et renforçant la protection des sources
- Ouvrant les médias publics au pluralisme politique et social de la Nation
- Engageant le pays sur la voie de la réforme du système électoral et réformant la CENI pour garantir de élections libres, démocratiques et transparentes et assurer un processus de transition du système électoral vers plus de garantie et de confiance de toutes les parties prenantes
- Réformant la législation sur les partis politiques pour en réduire démocratiquement le nombre et simplifier le jeu électoral

14 Relancer le projet de **révision de la Constitution** sur base des consultations larges du pays autour des propositions de la pétition initiée par l'ENVOL en juillet 2021 en vue de :

- Lutter contre les anti-valeurs dont la corruption et le clientélisme politique
- Renforcer l'efficacité des Institutions en axant leur fonctionnement sur la performance dans l'élaboration et l'application des politiques publiques
- Renforcer la légitimité des élus
- Assurer la responsabilité des dirigeants et mettre fin à l'impunité

15 Réduire le train de vie de l'État en :

- Diminuant la taille du gouvernement et des membres des cabinets, y compris de celui du Président de la République
- Supprimant les agences à la Présidence et les établissements publics créés en doublon des compétences et responsabilités des administrations des ministères
- Rationnalisant les missions officielles, en mettant fin au trafic des missions à la Présidence de la République, aux Ministères et autres services publics de l'État, et en s'assurant de la prise de relais par nos postes diplomatiques à l'étranger et nos administrations
- Révisant le statut et avantages des membres des Institutions d'appui à la démocratie et en supprimant celles dont l'objet et l'utilité ne correspondent plus aux besoins de la Nation
- Réduisant massivement les frais de fonctionnement des institutions politiques ainsi que les salaires des animateurs des institutions et les différents avantages liés aux fonctions



CREDIT PHOTO : REUTERS

- Restreignant l'écart de rémunération des animateurs des institutions politiques, notamment le Président de la République, les membres du gouvernement, les membres de leurs cabinets, les députés et sénateurs, les mandataires avec ceux des professeurs, policiers, militaires et autres fonctionnaires de l'Etat
- Réduisant les coûts de fonctionnement de la Présidence de la République, l'Assemblée nationale, du Sénat et du Gouvernement

16 Optimiser et responsabiliser le fonctionnement des Entreprises et Etablissements publics

- Renforcer la répression et la lutte contre les comportements délictueux tels que les atteintes faites à l'administration publique en vue d'empêcher l'exécution des lois, les infractions liées à la commande publique, le détournement des fonds publics, le favoritisme, la prise illégale d'intérêt
- Supprimer les féodalités fiscales instituées en rente de situation au profit des organismes inefficients et détournées de leurs missions légales
- Rendre obligatoire la nomination de « filles et fils maison » ayant démontré leurs compétences au sein des Directions Générales des entreprises publiques et l'intégration d'au moins un administrateur issu des grands corps de l'Etat
- Attribuer des obligations de résultat, ainsi que des encadrements budgétaires stricts au sein de ses établissements
- Encadrer la rémunération des directions générales et conseils d'administration notamment en lien avec les résultats financiers des entreprises et établissements considérés

17 Mieux capter les recettes publiques, s'assurer de leur réallocation à bon escient et conformément aux lois en vigueur

- Engager une réforme fiscale globale destinée à :
 - Encadrer l'introduction de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu personnel
 - Réformer le fonctionnement de calcul et de collecte de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
 - Renforcer les garanties juridictionnelles du contribuable face à l'administration fiscale en vue de contribuer à l'amélioration du climat des affaires : un droit acquis par le contribuable doit être reconnu par le juge
- Mettre en œuvre des mécanismes incitatifs de régularisation fiscale pour les entreprises, PME et TPE
- Mettre fin aux exonérations fiscales indues et illégales en vue de réduire les écarts fiscaux
- Procéder au renforcement des capacités des régies financières et des commissions de contrôle, notamment par la constitution de bases de données communes
- Préparer la fusion de toutes les régies financières dans une Autorité unique nationale du revenu
- Renforcer la lutte contre la fraude aux frontières par la création de corridors dédiés et la fin des interférences des services non habilités
- Auditer les filières d'activité de nos ressources naturelles et alourdir les sanctions en cas de fraude ou de contrebande
- Réhabiliter le rôle du contrôle parlementaire dans l'établissement du budget et de la Loi de Finances
- Revitaliser le fonctionnement de la Caisse de Péréquation des Provinces
- Augmenter la performance des régies en portant le niveau de la pression fiscale au niveau moyen de l'Afrique subsaharienne

18 Renforcer et cloisonner le rôle de la Banque Centrale, pivot du cadre macro-économique et monétaire du pays

- Recapitaliser la Banque Centrale pour lui permettre d'intervenir directement sans tutelle du budget de l'Etat
- Renforcer l'indépendance de son intervention dans la coordination de la politique monétaire et la régulation du marché bancaire
- Révoquer son rôle de caissier de l'Etat et procéder à la personification du Trésor

19 Créer une institution financière d'épargne publique, de crédit à long terme aux provinces afin d'assurer les garanties et financement des investissements d'infrastructures et d'appui au secteur privé local



4. Bâtir des services publics protecteurs des Congolais

NOTRE CONSTAT

L'État ne parvient pas à fournir de manière efficace et efficiente les services qu'il a le devoir de garantir à l'ensemble de ses citoyens, faute notamment d'un état civil exhaustif qui nuit à leur action. L'absence sectorielle de distribution d'eau et de production d'énergie plongent certains de nos compatriotes dans des difficultés quotidiennes qui les empêchent d'être pleinement acteurs de leur développement. L'accès à la santé, à une éducation épanouissante et qualifiante et à des conditions de vie urbaines dignes sont pourtant des droits humains fondamentaux que nous devons assurer pour placer notre pays sur les rails du progrès.

NOTRE VISION

Nous rétablirons le rôle central des services publics de l'État, afin de reconquérir la confiance des citoyens et permettre leur accès à des conditions de vie conformes à notre pacte républicain et à ce à quoi les Congolais sont en droit d'espérer de leur pays. Nos services publics, dès lors qu'ils seront efficacement gérés, garantiront l'accès à des soins de santé de qualité, à une éducation équitable et à des opportunités économiques.

Ils contribueront aussi à autonomiser les femmes, à éliminer les inégalités de genre et à renforcer leur rôle en tant que moteur du développement social et économique.

Enfin, ils permettront d'offrir aux jeunes une éducation de qualité, des opportunités d'emploi et des services sociaux adéquats qui conduiront à leur développement personnel et à leur capacité à contribuer de manière significative à la société. Ces mesures conjuguées renforceront le contrat social et favoriseront une société congolaise plus équitable et prospère.

NOTRE PLAN D'ACTION :

20 Restructurer le fonctionnement de l'administration publique afin d'améliorer l'efficacité de son action et lui permettre de mener les politiques de moyen et long terme

- Revisiter le cadre légal et réglementaire du fonctionnement des différents secteurs de l'administration et des services publics afin de les adapter aux besoins du contexte actuel de la gouvernance du pays
- Renforcer la capacité de l'administration et des services publics à délivrer les services pour lesquels ils sont créés : accompagner les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de leur vision et fournir aux usagers les services dont ils sont les bénéficiaires
- Engager une réforme des capacités humaines disponibles en :
 - Réalisant le bilan de compétences de l'administration
 - Planifiant les besoins et secteurs prioritaires de recrutement
 - Rendant attractif les carrières pour retenir les talents et compétences
- Procéder au recrutement sur concours des postes-clés afin de promouvoir l'adéquation des compétences aux responsabilités exercées, ainsi que l'évolution interne des carrières et la méritocratie
- Mettre fin au chevauchement des prérogatives entre les administrations relevant du gouvernement central et celles relevant des provinces
- Réhabiliter le service des Archives Nationales en réaffirmant la prééminence de cette institution dans la préservation de la continuité de l'administration

21 Construire une politique de santé publique globale, efficace et efficiente

- Engager une politique uniforme de prévention des épidémies sur l'ensemble du territoire et garantir l'accès à des soins primaires, en rendant disponible une offre de santé sur l'étendue du pays qui :

- Accélérera la révision de la loi-cadre sur la santé publique afin de faciliter :
 - (1) la restructuration du système de santé pour améliorer la qualité et les compétences des formations sanitaires ;
 - (2) l'adaptation aux normes internationales permettant plus de compétitivité et des compétences techniques ;
 - (3) l'implémentation de la médecine d'urgence à tous les paliers sanitaires et la médecine des catastrophes et des épidémies
- Favorisera les mutuelles de santé et les structures d'assurance médicale dans une optique de santé pour tous ainsi qu'une mise en application d'une grille tarifaire standardisée
- Fera la promotion d'une stratégie de couverture santé universelle garantie par la complémentarité des sources de financement : mutuelle de santé, assurance médicale et politique tarifaire
- Réduira les déserts médicaux et l'indisponibilité des soins en améliorant l'accès aux soins par un programme de financement progressif d'infrastructures et de dotation en équipements primaires, secondaires, tertiaires et des centres d'excellence en partenariat avec tous les acteurs : bailleurs internationaux, opérateurs privés et centres communautaires.
Le programme d'investissement dans le domaine des infrastructures de santé :
 - Construction de 400 centres de santé types à paquets complets du niveau primaire
 - Construction 26 Hôpitaux de référence de niveau tertiaire
 - Construction de 4 centres d'excellence médicale dans 4 pôles régionaux
 - Réhabilitation des Hôpitaux généraux de référence
- Renforcera le rôle de l'Inspection de la santé et promouvoir le respect de l'éthique et de la déontologie
- Rationaliser l'action de la puissance publique et ses dépenses, en commençant en premier lieu par la CNSS et la CNSSAP qui peinent aujourd'hui à jouer leur rôle sur ses trois piliers : Vieillesse, Famille et Travail. Et, renforcerons dans le même temps son rôle de régulateur
- Encadrer le tarif des prestations primaires et des médicaments de première nécessité
- Renforcer la lutte contre la fabrication et l'importation de faux médicaments





CREDIT PHOTO : JUNIOR KANNAH - AFP

- Mettre en œuvre une politique incitative de production sur le territoire national de médicaments dont les licences sont dans le domaine public
- Assurer dans l'espace public la prévention et l'éducation sur les enjeux de santé personnelle et de droits de chaque citoyen, afin de lutter contre les mauvaises pratiques, appréhensions et idées reçues, facteurs aggravants des problématiques médicales
- Rendre la prise en charge obligatoire par l'État des soins médicaux pour les victimes de violences sexuelles

22 Restructurer et revaloriser le système éducatif afin qu'il délivre les compétences fondamentales, civiques et professionnelles pour l'avenir de notre pays

- Relancer le programme de réhabilitation des infrastructures scolaires, incluant une cantine dans les zones rurales, ainsi que la construction par province de collèges et lycées d'excellence pour les meilleurs élèves issus des populations les plus vulnérables
- Assurer la mise en place effective de filières d'enseignement technique et professionnel pour les métiers de la mécanique, de textiles, de la construction et de l'hôtellerie-restauration
- Réviser les programmes d'enseignement primaire et secondaire en les adaptant aux enjeux contemporains, en formant sur les compétences nécessaires à l'accès à l'enseignement supérieur et professionnel, ainsi qu'en renforçant la connaissance de l'environnement historique, géographique, politique et institutionnel de notre pays
- Réformer le système universitaire pour favoriser les filières sélectives et la recherche fondamentale
- Instaurer pour tous les âges des cours d'éducation civique
- Mettre en œuvre une bibliothèque numérique accessible à tous les élèves
- Revaloriser le salaire des professeurs et du personnel encadrant a minima sur base de

l'inflation et du taux de change et de la réduction de la tension entre les salaires les plus élevés et les plus bas

- Construire des pôles d'éducation universitaire spécialisés autour de nos industries-clés et régions agricoles telles que Kolwezi ou Kikwit
- Créer un programme officiel de partenariat entre nos grandes universités et des universités étrangères, ayant pour but de favoriser des échanges et de l'apprentissage avec nos professeurs universitaires, de supporter les financements de nos recherches et de créer des filières dédiées et spécialisées
- Pérenniser la gratuité de l'enseignement en comblant l'écart de financement par des financements innovants, en faisant notamment contribuer de manière structurelles les entreprises du secteur minier sur leur part de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

23 Faciliter l'accès à l'état civil, fondement de l'identité du citoyen

- Mettre en œuvre des procédures d'e-gouvernement (informatisation) de délivrance d'état civil délivrées par les communes rurales et les mairies
- Procéder à l'adressage des domiciles et lieux d'habitation ou de travail
- Rendre accessible en délai et coût la délivrance des cartes d'identité, passeports et permis de conduire
- Appliquer avec fermeté la loi sur le séjour des étrangers tout en facilitant le renouvellement des titres pour les résidents de longue date. Les étrangers reconnus coupables par décision de justice seront interdits de territoire national à l'issue de leur peine
- Modifier la constitution afin de permettre la reconnaissance de la double nationalité pour les enfants nés à l'étranger de parents congolais et pour les citoyens congolais ayant acquis au cours de leur histoire personnelle une autre nationalité
- Réorganiser nos postes consulaires à l'étranger afin d'intégrer la vocation d'assistance à nos compatriotes établis à l'étranger aussi bien sur le plan de documents administratifs que celui d'accompagnement dans l'exercice de leurs activités

24 Encadrer l'urbanisme afin de promouvoir l'accès à la propriété et aux conditions de logement dignes

- Adopter un plan de rénovation des grandes villes par une politique intégrée de mobilité urbaine, d'assainissement, de construction et de rénovation de logements
- Etablir des plans d'aménagement prioritaires par province, sur base des plans cadastraux numérisés
- Réformer la procédure foncière afin de sécuriser l'acquisition, le transfert et la jouissance de la propriété, notamment en renforçant l'informatisation du Cadastre foncier
- Auditer les entreprises de l'État et les propriétés des entreprises publiques qui seront intégrées dans un plan d'urbanisme et de logements sociaux
- Relocaliser les logements bâtis sur des zones non constructibles et mettre en œuvre un fonds de prévoyance et d'assurance pour les catastrophes naturelles
- Instaurer un contrôle obligatoire de la construction par une entité indépendante
- Établir un concours d'architectes pour la conception des bâtiments publics à construire (hôpitaux, centres de santé, police, écoles publics, prisons...)
- Engager une politique d'aménagement de lieux de loisirs, de pratique du sport et de maisons de la jeunesse en coordination avec les mairies et les communes



BARRAGE D'INGA
CREDIT PHOTO : AFP

25 Investir dans nos **infrastructures énergétiques** afin d'assurer l'accès à une énergie propre, disponible et facile d'accès

- Procéder, dans les meilleurs délais, à un audit juridique et contractuel des engagements pris avec les différents intervenants en vue de relancer dans la transparence le projet du Grand INGA
- Finaliser les barrages en cours de construction et le transport au réseau de distribution, principalement les barrages KATENDE et KAKOBOLA
- Tirer profit de nos ressources hydrauliques en développant un réseau de barrages régionaux et de micro-barrages afin de garantir un accès adapté et continu à l'électricité aux villes et villages de la R.D.C.
- Privilégier la construction de micro-grids autour des zones de peuplement et de production afin de réduire les charges d'investissements liées au transport de l'énergie
- Encourager la construction de sources alternatives d'énergie, notamment de centrales de biomasse auprès des zones de production agricole et l'utilisation du solaire dans la commande publique

26 Investir dans les **infrastructures hydrauliques** et faire de l'accès à l'eau potable un droit humain pour tous

- Réhabiliter les équipements actuels de la REGIDESO et soutenir son programme d'investissements, associé à une obligation de performance
- Construire de nouveaux centres de retraitement de l'eau pour les centres urbains
- Rendre obligatoire pour les provinces de procéder à de nouveaux forages et travaux d'adduction afin de mettre fin au chantage électoral aux infrastructures
- Installer des systèmes locaux adaptés de fourniture d'eau potable dans les chefferies en impliquant les communautés locales et les acteurs économiques de la zone concernée
- Renforcer les contrôles de la qualité de l'eau afin de lutter contre la propagation des maladies hydriques

5. L'emploi par une croissance diversifiée et inclusive en sortant de l'économie de rente

NOTRE CONSTAT

Notre économie est démesurément tributaire d'un secteur extractif tiré par la demande internationale et dont la volatilité des cours représente le principal risque. Notre dépendance économique est une fragilité qu'il faut inverser d'autant, que la vigueur du secteur des matières premières ne produit pas l'effet d'entraînement attendu, faute d'être suffisamment inclusif tant au niveau géographique qu'en création de valeur dans l'écosystème général de notre pays. Ainsi, la croissance continue de notre économie depuis plus de vingt ans ne génère pas suffisamment d'emploi dans les secteurs clés.

Aussi, au lieu de tirer profit du dividende démographique, le taux de chômage pèse lourdement sur notre Nation malgré la disponibilité d'une main-d'œuvre jeune et motivée. De plus, l'État n'a pas réussi à garantir un environnement économique favorable qui permettrait l'expansion, la diversification et la prospérité de notre économie. L'absence d'une politique volontariste dédiée à l'émergence de l'initiative économique congolaise a exclu et relégué trop d'opérateurs dans le secteur informel.

NOTRE VISION

Nous créerons les conditions de la diversification de notre économie, de l'entreprenariat congolais et du retour à l'emploi par une politique affirmée de développement des chaînes de valeur. Nous réduirons la vulnérabilité économique des jeunes par une politique structurée de transition vers l'emploi, en luttant contre le sous emploi, le non emploi et le mal emploi par la promotion de l'investissement dans les secteurs productifs et à valeur ajoutée.

NOTRE PLAN D'ACTION :

27 Développer l'agriculture pour soutenir l'emploi, limiter les importations et permettre de produire ce que nous consommons

- Organiser le statut du métier d'agriculteur et éleveur autour des Chambres agricoles afin de lui donner un cadre institutionnel de dialogue et d'intervention lui permettant d'être un interlocuteur sur les politiques agricoles
- Créer une Banque de crédit agricole et veiller à une fiscalité allégée dédiée pour les bénéficiaires agricoles
- Réaliser des ajustements institutionnels en vue de permettre au paysan congolais l'accès et la sécurisation de la propriété des terres agricoles
- Favoriser par une réforme de la loi agricole l'investissement dans l'agro-industrie
- Spécialiser les métiers agricoles à travers une politique de formation et d'aménagement des fermes agricoles spécifiques aux conditions de chaque province (maïs, cacao, gomme arabique, hévéa etc...)
- Encourager le développement des filières d'aquaculture, avicole, rizicole, et de maraîchage
- Mettre en œuvre une politique de transformation des produits agricoles à travers la création de 5 Agropoles

28 Investir dans la transformation des matières premières sur le territoire

- Accélérer la politique d'accompagnement de la transformation obligatoire des produits miniers dans un plan de transition du secteur tenant compte du plan énergétique, de transport, de formation et de capitalisation
- Appliquer la transformation du bois sur le territoire national avant leur exportation
- Créer une filière de valorisation et traitement des déchets plastiques, électroniques et métaux
- Doter la SOCIR des moyens de raffinage adapté à nos champs pétroliers

29 Favoriser la production locale

- Instaurer une politique de protection de l'industrie locale face aux pratiques commerciales abusives
- Utiliser la commande publique comme soutien de la production locale
- Solliciter les mécanismes d'accompagnement et de moratoire prévus dans les accords commerciaux internationaux pour consolider notre tissu industriel
- Favoriser l'investissement productif étranger par des mécanismes d'incitation fiscale en lien avec le nombre d'emploi créé
- Inclure, dans les partenariats publics privés, la nécessité de transfert de technologies et de compétences
- Nous installerons des maisons de l'artisanat pour l'exposition des productions locales et la diffusion des technologies appropriées

30 Investir dans l'économie numérique, moteur de notre croissance de demain

- Instaurer une zone franche de l'économie numérique en R.D.C. pour les entreprises investissant dans les domaines de l'hébergement de contenu, de data-centres et d'interconnectivité
- Généraliser l'initiation au numérique dans les programmes scolaires
- Créer des écoles des métiers du numérique dotées des équipements nécessaires en collaboration avec les initiatives privées performantes
- Mettre à disposition des infrastructures à haut débit pour les centres universitaires et de recherche

31 Développer une économie de tourisme, porteuse d'emploi et de mise en valeur de notre patrimoine et de notre culture

- Encourager l'investissement hôtelier dans les zones prioritaires de tourisme
- Créer un visa spécifique pour les courts séjours touristiques, de séminaires ou de festivals culturels
- Réhabiliter les musées nationaux et sites mémoriels de notre pays
- Engager une politique de promotion du tourisme et des atouts de la R.D.C. auprès de la communauté internationale
- Favoriser le tourisme scolaire et interprovincial
- Soutenir l'éclosion d'une industrie culturelle par la construction d'infrastructures d'accueil de public, de scènes ouvertes et de centres de création

32 Encourager l'autoentrepreneuriat et stimuler la croissance des TPE/PME

- Réviser la loi sur la sous-traitance afin d'en faire un outil adapté et accepté de promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat congolais :
 - La clarification entre le régime dit de sous-traitance et la promotion de l'entrepreneuriat congolais de fournitures de services,
 - La création de mécanismes de financement par la mobilisation des créances nées des contrats de fourniture de services pour capitaliser les entreprises congolaises
 - La lutte contre les monopoles de fait ou de connivence dans la fourniture de biens et services
- Aménager la structure de l'impôt sur les sociétés, en intégrant la notion de justice fiscale pour prendre en compte la fréquence et les variations du revenu, les risques associés
- Accompagner les créations d'entreprises par l'application d'une fiscalité et parafiscalité particulière pour les premières années d'exploitation
- Assainir le climat des affaires par un engagement de stabilité fiscale et la fin de la pénalisation des affaires commerciales
- Réserver le monopole de création d'impôts et taxes de toute nature au seul législateur
- Instaurer des pépinières d'entrepreneurs pour mettre à leur disposition un cadre de formation, d'accompagnement administratif, de conseil et de mise en relation avec des services financiers
- Nous créerons avec le secteur privé une Bourse des Valeurs capables de mobiliser des ressources d'investissements pour les projets congolais

33 Rendre du pouvoir d'achat et les fruits de son travail aux Congolais

- Engager une lutte répressive contre le mal emploi et sous-emploi en renforçant les capacités de l'inspection du travail et en engageant la responsabilité des employeurs sur leurs obligations légales en la matière
- Pénaliser l'exploitation illégale de la main d'œuvre, surtout infantile
- Alléger la fiscalité appliquée au travailleur pour l'intégralité de ses revenus professionnels

34 Créer les leviers de la croissance verte durable et responsable à la hauteur de l'enjeu environnemental pour les Congolais et le monde

- Protéger la nature et la biodiversité en trouvant un juste équilibre entre la protection de l'écosystème et la mise en valeur des ressources, par l'extension, la préservation et le développement des infrastructures d'accueil, de gestion et de surveillance des aires protégées et parc nationaux Structurer et développer le marché des crédits carbone pour valoriser sur le marché international le rôle majeur de notre pays dans la lutte contre le réchauffement climatique
- Investir dans la filière des biocarburants : formations spécialisées, création de zones agricoles de production et de zones industrielles de raffinage
- Soumettre à l'audit indépendant les processus d'octroi par appel d'offre des blocs pétroliers, prenant en compte l'impact environnemental et examiner les possibilités de valorisation alternatives dans le cadre de la lutte contre réchauffement climatique
- Élaborer une stratégie sectorielle redéfinissant le cadre organique d'intervention des différents acteurs dans le secteur en supprimant les redondances des structures et en harmonisant les dispositions en rapport avec l'environnement contenues dans les différentes législations

- Renforcer l'exigence de responsabilité environnementale des entreprises disposant de concessions d'exploitation dans les domaines miniers et des hydrocarbures, depuis les études d'impact jusqu'à la prise en charge des effets environnementaux des processus de production
- Utiliser la contrepartie environnementale et les mécanismes de compensation financiers dans les forums et négociations internationales;
- Promouvoir l'agroforesterie, la diversification des activités économiques en milieu rural et l'amélioration des techniques culturales : programme de reboisement, de réhabilitation de sol dégradé, mise en œuvre d'un programme et traçabilité et d'une grille de légalité du bois
- Mettre en œuvre des politiques d'assainissement durables des cadres de vie dans le milieu urbain et rural incluant des schémas pour évacuer et traiter les déchets et offrir des services d'hygiène et de toilette pour les milieux vulnérables
- Intégrer dans les plans d'aménagement l'établissement d'espaces de vie extérieure, d'espaces collectifs, et d'extension d'espaces protégés et de parcs nationaux

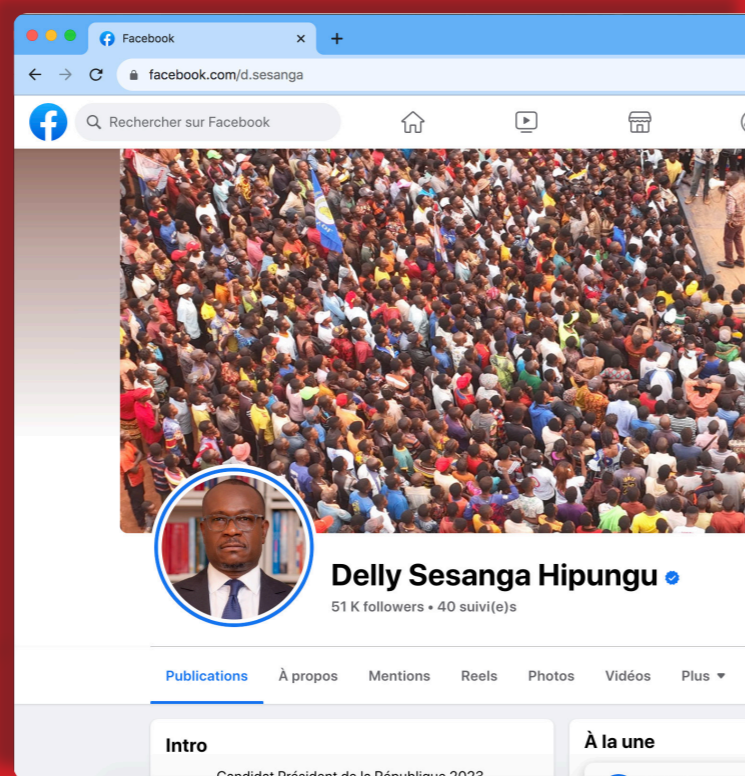
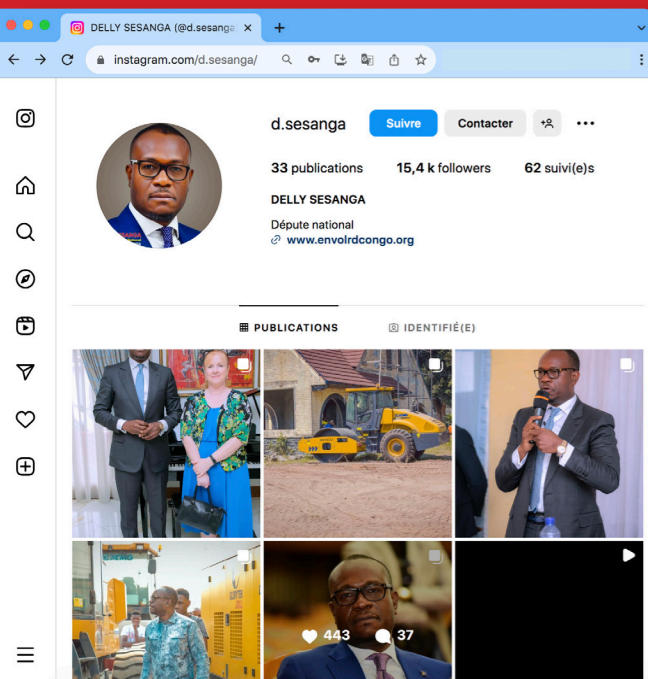
35 Appuyer la vitalité de la création artistique pour soutenir l'éclosion de l'industrie de la culture



- Protéger les droits d'auteur pour préserver la créativité culturelle nationale
- Moderniser l'Académie des Beaux-arts et la promotion des espaces d'expositions dans les grands centres urbains
- Construire des infrastructures d'accueil de public, de scènes ouvertes et de centres de création avec un type pour les territoires en tenant compte de la démographie et un dans chaque chef-lieu de province suivant une planification
- Favoriser la production des contenus événementiels ou particuliers reflétant les besoins et envies de la société ainsi que la qualité de la créativité des artistes et entrepreneurs culturels
- Doter les entreprises culturelles d'un statut et d'un régime fiscal adapté, afin de les inclure dans notre volonté de favoriser la production nationale ainsi que de créer les conditions économiques de l'auto-entrepreneuriat

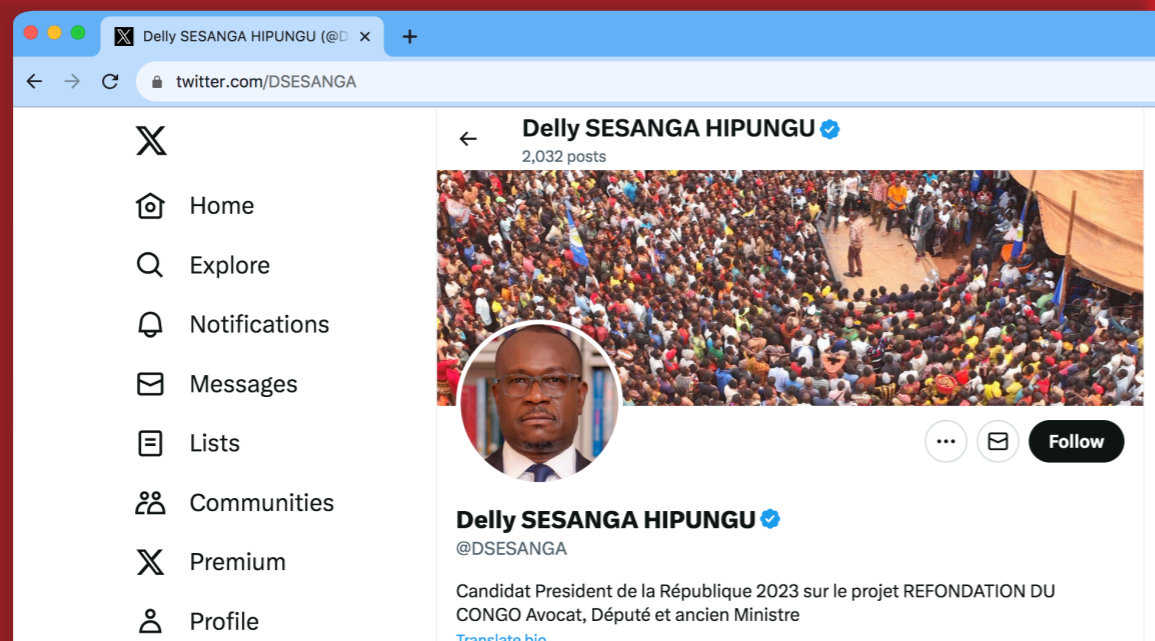
Suivez l'actualité de **Delly Sesanga** sur ses réseaux sociaux

Instagram : @d.sesanga



Facebook : Delly Sesanga

Twitter : @dsesanga



135, Avenue de l'Enseignement
Kasa-Vubu
Kinshasa
République Démocratique du Congo

Date de publication : Septembre 2023

© Propriété intellectuelle du Parti Envol

Vous pouvez réutiliser ce document/publication gratuitement, quel que soit le format ou le support. Vous devez le réutiliser avec précision et non dans un contexte trompeur. Le matériel doit être reconnu comme droit d'auteur du parti politique Envol et vous devez donner le titre de la source document/publication.



